

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Pôle de recouvrement Spécialisé

Centre des Finances Publiques

SARL

RS CEDEX

Mél : prs.r @dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE :**

Réception du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

sur rendez-vous

Affaire suivie par : M.

Téléphone :

Télécopie :

Siren : 4

FRP :

Nevers, le 28/06/2013

**Objet:**

Constitution de garanties suite  
au dépôt d'une réclamation

**Lieu d'imposition**

—

**Impôts ou taxes**

Impôt sur les sociétés  
TVA ET Taxe sur les véhicules  
de sociétés

—

**Avis de  
mise en recouvrement:**

n°  
du 23/01/2013

et n°  
du 23/01/2013

**Affaire N°**  
du 27/02/2013

Monsieur,

Vous avez contesté le bien-fondé ou le montant des impositions visées ci-contre et demandé à surseoir au paiement de la partie contestée de ces impositions, dans les conditions prévues par les articles L.277 et R.\*277-1 du Livre des Procédures Fiscales.

Conformément aux dispositions de ces articles, il vous appartient de constituer des garanties à hauteur du montant des droits contestés, à savoir : 24 570,00 €.

Ces garanties peuvent notamment consister en une consignation à un compte d'attente au Trésor, une affectation hypothécaire ou la présentation d'une caution.

Je vous serais obligé de bien vouloir, dans **les quinze jours suivant la réception de la présente lettre**, me faire connaître les garanties que vous vous proposez de constituer.

Je dois vous préciser qu'à défaut de réponse de votre part dans ce délai, je serai dans l'obligation de prendre des mesures conservatoires.

Je me tiens à votre disposition pour vous fournir tous renseignements utiles et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M. [ ]  
Comptable des Finances Publiques

